

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



# F

BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 12 de l'ordre du jour

CX/CF 07/1/15 Add.2  
Avril 2007

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Première session  
Beijing, Chine, 16 - 20 avril 2007

### AVANT-PROJET DE CODE D'USAGES POUR LA RÉDUCTION DE L'ACRYLAMIDE DANS LES ALIMENTS (N06-2006)

*Observations à l'étape 3 par la Communauté européenne et le Kenya*

Ce document contient des observations tardives sur les commentaires reçues après la date limite mais celles-ci ont été soumises avant le 1er avril 2007.

#### COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

La Communauté européenne et ses États membres (CEEM) accueillent favorablement le projet de Code d'usage pour la réduction de l'acrylamide dans les aliments. Le projet du Code d'usage a pour but de diffuser les stratégies qui permettront de réduire la formation d'acrylamide dans les denrées alimentaires faisant l'objet du commerce international.

La Communauté européenne et ses États membres souhaitent formuler les observations suivantes:

##### Observations générales:

La Communauté européenne et ses États membres sont d'avis que le projet du Code d'usage doit être retenu à l'étape 3 de la procédure d'élaboration du Codex. Il est à prévoir qu'au cours des années 2007 et 2008, des informations scientifiques nouvelles seront disponibles. Le Code d'usage pourra alors être mis à jour à la lumière de ces nouvelles informations.

##### Observations spécifiques:

Un bref résumé pour chaque groupe de produits (par ex., après le paragraphe 29 pour les pommes de terre et après le paragraphe 42 pour les céréales) permettrait au Code d'être plus facile à utiliser.

##### § 1 (dernière phrase):

La « banque de données européenne des activités liées à l'acrylamide présent dans les aliments » doit être remplacé par « base d'information sur l'acrylamide », qui est le nom d'utilisation courante pour cette base de données. La référence exacte au site Internet est:

[http://ec.europa.eu/food/food/chemicalsafety/contaminants/acryl\\_database\\_en.htm](http://ec.europa.eu/food/food/chemicalsafety/contaminants/acryl_database_en.htm)

Une note de bas de page devrait expliquer que la « base d'information sur l'acrylamide » est une base de données qui contient l'information relative aux projets et aux activités portant sur l'acrylamide dans les États membres de l'Union européenne.

§ 26: La dernière phrase du paragraphe 26 peut être supprimée étant donné que le sujet a déjà été traité au paragraphe 25.

**KENYA**

Le Kenya propose qu'en raison de la capacité limitée qu'ont les pays africains d'engendrer des données concernant les contaminants présents dans le café et les pommes de terre, le JECFA obtienne davantage de données sur le café et les pommes de terre produits dans cette région, compte tenu du volume important de la production régionale de ces denrées.